

# Association LOZERE HISTOIRE et GENEALOGIE

**Notaire J.DALLE 3E9315 du Cher de Ste Colombe de Peyre, de 06/1644 à 10/1645 (rubrique finale), AD Lozère**

Relevé de Claude GUERRIER

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9059	1644/09/17	CM	Le Buisson Ste Colombe de Peyre	<b>ALANCHE Antoine</b> <b>BOUT Marguerite</b>	Antoine ALANCHE de Ressouches, fils de + Antoine et de Jeanne MAUREL d'une part et BOUT Marguerite de las Fons fille de Vidal er de + Marguerite HERMABESSIERE d'autre. Le dit Antoine ALANCHE s'est constitué dot de 600l. Le dit Vidal BOUT fait donation à sa fille de la moitié de tous ses biens s'en réservant les fruits sa vie durant.	cf : 9093
9170	1645/09/18	T	Prinsuéjols (Bouschet)	<b>ALIBERT Jeanne vve ITIER Jean</b>	à Pierre, Jacques, autre Pierre et Jean ITIER ses fils, à chacun 15l.; à Jeanne ITIER sa fille 50l.; institue Jean ITIER vieux son fils son H.UU	
48	1644/06/11	Q	Fau de Peyre Prinsuéjols	<b>AMBERT Pierre</b>	Pierre AMBERT mari de Marie FOURNIER confesse navoir reçu d'Antoine FOURNIER son beau-frère de la Combe, 90l. en moins de la constitution faite à la dite Marie en son C.M. par Me ASTRUC.	
9118	1645/04/06		Le Buisson (la Rouvière)	<b>BESSIERES Guillaume</b> <b>ROUEL Pierre</b>	Accord d'échange de terres entre les parties	
9054	1644/09/04	CM	Ste Colombe de Peyre Fau de Peyre	<b>BOISSONNADE Durand</b> <b>CHASTANG Marguerite</b>	Durand BOISSONNADE de Contrandes, fils de + Jean et d'Isabeau BACHALLA d'une part et marguerite CHASTANG des Gouttes, fille de + Antoine et de Jeanne BROS d'autre, assistée de Pierre CHASTANG son frère. Le dit Pierre CHASTANG a constitué à sa sœur dot de 550l., une paire de taureaux, une vache pleine, 3 robes.....	signé CHASTAING cf : 9180
9180	1645/10/10	Q	Ste Colombe de Peyre	<b>BOISSONNADE Durand, maréchal</b> <b>CHASTANG Pierre</b>	Durand BOISSONNADE de Contrandes mari de Marguerite CHASTANG confesse avoir reçu de Pierre CHASTANG plus jeune, son beau-frère des Gouttes, 60l., deux linceuls en moins de la dot promise à la dite Marguerite en son C.M. par moi notaire.	cf : 9054
9092	1644/12/27	Q	La Chaze de Peyre Ste Colombe dePeyre	<b>BOULET Antoine</b> <b>COMBETTE Guy</b>	Antoine BOULET de Vimenet, mari de Jeanne COMBETTE confesse avoir reçu de Guy COMBETTE son beau-père 70l. En une robe pour fin et entier paiement de la dot constituée à la dite Jeanne en son C.M. par moi notaire.	cf : 9738

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9098	1645/01/19	CM	Ste Colombe de Peyre	<b>BOURGADE Pierre FOURNIER Marguerite</b>	Pierre BOURGADE de la Védrinelle fils d'Antoine et de + Jeanne ASTIER Marin d'une part et Marguerite FOURNIER du Ventouzet fille de + Jean et d'Agnès PRADAL, assistée de Marguerite FOURNIER sa sœur, d'autre. Marguerite FOURNIER jeune a constitué à sa soeur dot de 95l., la dite Marguerite future mariée s'est de plus constitué dot de 120l.	cf : 9100, 9103
9100	1645/01/19	Q	Ste Colombe de Peyre	<b>BOURGADE Pierre FOURNIER Marguerite</b>	Pierre BOURGADE de la Védrinelle confesse avoir reçu de Marguerite FOURNIER 120l. pour entier paiement de la dot qu'elle s'est constituée en son C.M. ci-dessus.	
9115	1645/04/01	V	Ste Colombe de Peyre Prinsuéjols	<b>BOUT Guillaume ARNAL Jean</b>	Guillaume BOUT de la Védrinelle vend à Jean ARNAL de Masseloup un champ sis à la Bessière d'env. 10 cartonnades pour 22l. dont 12l. dues à + pierre TESSIER beau-père du dit ARNAL par + Jean VEDRINELLE beau-père du dit BOUT.	
9081	1644/12/05	V	Ste Colombe de Peyre	<b>BOUT Guillaume PROUZET Jean</b>	Guillaume BOUT de la Védrinelle vend à Jean PROUZET du Cher un champ contenant 10 cartonnades pour 94l.10s. Somme qui vient en moins de plus grande somme due par le vendeur comme mari de Jeanne VEDRINELLE héritière de + Louis VEDRINELLE son frère	
9044	1644/18/06	V	St Sauveur de Peyre Ste Colombe de Peyre	<b>BOUT Guillaume, charpentier BOUSSUGE Durand</b>	Guillaume BOUT de la Védrinelle, tuteur des enfants de + Jean BOUT de las Fons vend à Durand BOUSSUGE de las Fons, un champ sis à las Fons d'env. 10 cartonnades plus tous ce que le + Jean possédait au terroir de Marioules (?) quilui fut baillé par Vidal BOUT leur frère, le tout pour 108l., somme qui fut remise à Pierre BRUN de Rieutort de Marchastel, mari de Catherine PRUNIERE, en moins de dot réservée et reconnu par le dit + Jean BOUT à la dite Catherine sa femme quant il vivaut.	cf : 8820
9069	1644/10/31	V	Ste Colombe de Peyre	<b>BOUT Guillaume, charpentier BOUT Vidal</b>	Guillaume BOUT de la Védrinelle, tuteur des enfants de + Jean BOUT son frère de las Fons vend à Vidal BOUT un pré et deux champs pour 120l. De même a été présent Pierre SARRUS de Marchastel, mari de Catherine PRUNIERES vveuve du dit BOUT qui confesse avoir reçu de Vidal BOUT 120l. pour reste de ce qui est du à la dite PRUNIERES de la répétition de sa dot	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9093	1644/12/27	Q	Ste Colombe de Peyre (las Fons)	<b>BOUT Vidal</b> <b>ALANCHE Antoine</b>	Vidal BOUT confesse avoir reçu d'Antoine ALANCHE son beau-fils 600l. et tous le bétail qu'il se constitua dans son C.M. avec Marguerite BOUT	cf : 9059
9093	1644/12/27	Q	Ste Colombe de Peyre (las Fons)	<b>BOUT Vidal</b> <b>MAUREL Jeanne</b>	Vidal BOUT confesse avoir reçu de Jeanne MAUREL sa femme 100l. Qu'elle s'est constituée en son C.M. par moi notaire.	cf : 9058
9057	1644/09/16	V	Ste Colombe de Peyre (las Fons)	<b>BOUT Vidal</b> <b>CONNORT Pierre vieux</b>	Vidal BOUT vend à Pierre CONNORT vieux une partie de jardin pour 10l.	
9058	1644/09/17	CM	Ste Colombe de Peyre Le Buisson	<b>BOUT Vidal</b> <b>MAUREL Jeanne</b>	Vidal BOUT de las Fons d'une part et Jeanne MAUREL de Sinières d'autre. La dite Jeanne MAUREL s'est constituée dot de 200l.	cf : 9093
9138	1645/5//05	V	Chirac Prinsuéjols	<b>CARLAT Antoine</b> <b>FANGUIN André</b>	Antoine CARLAT de Prabinals vend à André FANGUIN de Contrades tous les biens qu'il a au dit Contrades du décès d'Agnès BARLET et cy avant appartenant à + jacques BARLET son ayeul, consistant en la moitié d'un bien dont l'autre moitié a été donnée à Guillaume et Marie RICHAD frère et soeur utérins du dit CARLAT lors du C.M. du dit FANGUIN et de la dite Marie (RICHARD). La dite vente faite pour 250l.	
9181	1645/10/11	V	Ste Colombe de Peyre (Contrandes)	<b>CHARREIRE pierre</b> <b>FANGUIN André</b>	Pierre CHARREIRE vend à André FANGUIN un champ contenant neuf cartonnades pour 59l. dont 48l. N moins d'une obligation consentie au profit de + Jean FANGUIN frère du dit André.	
9097	1645/01/17	V	Prinsuéjols (Fréjoutes)	<b>CHAUVET Jean</b>	Jean CHAUVET vend à Astorg ROUMIER son beau-fils un pré contenant trois quintaux de foin pour 25l.	
9134	1645/05/04	T	Prinsuéjols (Fréjoutes)	<b>CHAUVET Jean</b>	à Gonette et Agnès CHAUVET ses filles, à chacune 200l., une vache pleine; à Jean, autre Jean et Pierre CHAUVET ses fils, à chacun 30l.; à Jeanne CHAUVET sa fille femme de d'Astorg ROUMIEU 5s.; à Jean ROUMIEU son neveu (?) et filieul, fils du dit Astorg, 30l.; à Jeanne RESSOUCHE sa femme, pension annuelle et habitation; institue Durand CHAUVET son H.U.	
9128	1645/04/18	Q	Ste Colombe de Peyre	<b>COMBETTE Guy</b> <b>FANGUIN Jean Vieux</b>	Guy COBETTE mari d'Antoinette FANGUIN confesse avoir reçu de Jean FANGUIN vieux son beau-frère de las Fons 20l., une couverture et une robe pour entier paiement de la dot promise à la dite Antoinette en son C.M. par + Me P. BRUGEIRON.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9116	1645/04/03	T		<b>COMBETTE Marguerite vve de CHARBONNIER Durand</b>	à Antoinette et Anne CHARBONNIER ses filles, à chacune 45l.; à Antoine, Durand et Guy CHARBONNIER ses fils, à chacun 15l.; à Jeanne CHARBONNIER sa fille femme de Jean GRAS d'Aumont outre son C.M. 5s.; institue Jean CHARBONNIER son fils son H.U.	
9053	1644/08/29	V	Marvejols Le Buisson	<b>COUDERC Pierre NURIGAT Guillaume</b>	Pierre COUDERC vend à Guillaume NURIGAT de Ressouches, un "chazal" de maison avec son courtilages sis au dit Ressouches, pour 90l. annulant ainsi plusieurs obligations.	
9035	1644/06/23	Q	Prinsuéjols (Usanges)	<b>COUDERC Etienne FANGUIN Antoine</b>	Etienne COUDERC confesse avoir reçu d'Antoine FANGUIN 115l. suite à contrat du 21/04/1643 par Me MENUT (Marvejols) pour la vente d'un pré au dit Usanges.	
9100	1645/02/06	Q	Prinsuéjols	<b>COUDERC Guillaume BOUT Guillaume</b>	Guillaume COUDERC de Praviaia, mari de Marguerite BOUT, confesse avoir reçu de Guillaume BOUT son beau-frère de Soulages 10l. en paiement du leg fait à la dite Marguerite par + Catherine BRASSAGUE sa mère en son T.par moi notaire.	
9126	1645/04/14	T	Ste Colombe de Peyre (Hermabessière)	<b>DELPRAT Guillaume</b>	à Jeanne DELPRAT sa fille 60l.; institue Agnès FOURNIER sa femme son H.U.	
9182	1645/10/14	Acc.	Ste Colombe de Peyre	<b>FANGUIN Jean et Jean FANGUIN André</b>	Accord de partage entre Jean FANGUIN et autre Jean FANGUIN père et fils de las Fons d'une part et André FANGUIN de Conrandes d'autre concernant des biens indivis ayant appartenu à + Guillaume et Pierre FANGUIN frères et pères des dots André et Jean vieux.	
9091	1644/12/25	T	Prinsuéjols (Trémouloux)	<b>FOURNIER Bernard</b>	à Antoinette, Philippe, Catherine, Jeanne et Marguerite FOURNIER ses filles, de + Jeanne RAMPAN, à chacune 150l., une robe, une couverture; à Luquette FOURNIER aussi sa fille, femme de Jean BOUSSUGE outre son C.M. 5s.; institue Pierre FOURNIER son fils son H.U. et lui remet l'hérité reçu de la dite RAMPAN.	
9128	1645/04/18	V	La Chaze de Peyre Ste Colombe de Peyre	<b>FOURNIER Bertrand HERMABESSIERE Guillaume</b>	Bertrand FOURNIER de Lasbros vend à Guillaume HERMABESSIERE d'Hermabessière, deux champs pour 60l.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9164	1645/08/27	T	Prinsuéjols (Praviala)	<b>FOURNIER Borio Pierre</b>	à Philippe et Marguerite FOURNIER ses filles, à chacune 100l., une robe,...; à la dite CHAUVET sa femme ce qu'il lui donna en son C.M.; institue Agnès FOURNIER sa fille son H.U.	mention d'Antoine FOURNIER Borio frère du T.
9158	1645/06/11	V	Prinsuéjols (Praviala)	<b>FOURNIER Borio Pierre PRADIER Antoine</b>	Pierre FOURNIER Borio vend à Antoine PRADIER un champ de neuf cartonnades pour 45l.	
9147	1645/05/15	V	Prinsuéjols (Praviala)	<b>FOURNIER Borio Pierre THERON Pierre</b>	Pierre FOURNIER Borio vend à Pierre THERON un pré de deux charretées de foin pour 57l. payées par une vache et quatre brebis.	
9088	1644/12/15	V	Ste Colombe de Peyre	<b>FOURNIER Marguerite COMBETTE Guy</b>	Marguerite FOURNIER vve de Durand BADUEL de Villerosset vend à Guy COMBETTE un champ contenant 7 cartonnades pour 20l.	
9108	1645/12/21	T	Prinsuéjols (Trémouloux)	<b>FOURNIER Peyrot Pierre</b>	en cas d'absence de posthume dans le ventre de sa femme, institue Antoinette FOURNIER sa sœur son H.U.	
9173	1645/10/02	V	Prinsuéjols (Trémouloux)	<b>FOURNIER Peyrot Pierre BEYRES Gibert</b>	Pierre FOURNIER Peyrot vend à Gibert BEYRES un champ contenant trois cartonnades plus un pré de douze quintaux de foin et trois autres d'une journée à faucher chacun, le tout pour 300l. D'en moins de cette somme le montant d'obligations consenties par Bernard FOURNIER père du dit Pierre.	
9143	1645/05/14	Acc.	Prinsuéjols	<b>FOURNIER Peyrot Pierre CONNORT Pierre</b>	Pierre FOURNIER Peyrot de Trémouloux, fils de + Bernard FOURNIER et de + Jeanne RAMPAN, sachant que son père avait fait échange avec Durand RAMPAN son ayeul, et que suite à ce contrat d'échange le dit + Bernard FOURNIER avait consenti à Pierre CONNORT son oncle contrat de vente de la plus-value, à ratifier ces différents contrats d'échange, de vente et de plus-value, ce que le dit CONNORT a accepté.	
9144	1645/05/14	Q	Le Buisson Prinsuéjols	<b>FOURNIER Peyrot Pierre FOURNIER Peyrot Pierre</b>	Pierre FOURNIER Peyrot de Ressouche confesse avoir reçu de Pierre FOURNIER Peyrot son neveu de Trémouloux 30l. pour partie du leg fait par ses feux père et mère	
9056	1644/09/14	V	Prinsuéjols (la Combe)	<b>FOURNIER Vidal Guillaume FOURNIER Richard Antoine</b>	Guillaume FOURNIER Vidal vend à Antoine FOURNIER Richard, un champ d'env. 5 cartonnades, pour 30l.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9068	1644/10/30	V	Ste Colombe de Peyre (le Cher)	<b>GRANIER Antoine, maçon</b> <b>PROUZET Jean</b>	Antoine GRANIER vend à Jean PROUZET un champ d'env. deux cartonnades pour 6l.	
9133	1645/05/02	V	La Chaze de Peyre	<b>GRAS Antoine</b> <b>BOULET Antoine, tailleur</b>	Antoine GRAS fils d'Antoine vend à Antoine BOULET des Fons, un champ d'env. 20 cartonnades pour 70l.	
9040	1644/07/20	V	Le Buisson Prinsuéjols	<b>GRAS Bourron Antoine</b> <b>BESSIERE Antoine</b>	Antoine GRAS Bourron de Sinières vend à Antoine BESSIERE de Fréjoutes un pré acquis de Pierre et Durand CHARBONNIER d'env. 2 charretées pour 128l.	cf : 8964
9106	1645/02/19	T	Ste Colombe de Peyre	<b>GRAS Picquet Antoine</b>	à Jean GRAS jeune son fils de + Jeanne BROS 450l.; à Isabeau sa fille femme de Jean ASTRUC outre son C.M., 6l.; institue Jean GRAS vieux son H.U.	
9161	1645/06/26	V	La Chaze de Peyre	<b>GUIONNET Jean</b> <b>RAMADIER Jean, notaire</b>	Jean GUIONNET Basset vend à Me Jean RAMADIER de Lasbros, un pré de deux charretées de foin pour 110l.	
9145	1645/05/15	T	Ste Colombe de Peyre (la Védrinelle)	<b>HERMABESSIERE Jean</b>	à jacques, Jean et François ses fils, à chacun 6l.; à Jeanne sa fille 30l.; institue Guillaume BOUT du lieu son beau-frère son H.U.	
9146	1645/05/15	Q	Ste Colombe de Peyre (la Védrinelle)	<b>HERMABESSIERE Jean</b> <b>SALTEL Marguerite</b>	Jean HERMABESSIERE de la Védrinelle confesse avoir reçu de Marguerite SALTEL sa femme 80l. en moins de la dot qu'elle s'est constituée en son C.M. par Me CALCIAT (Nasbinals)	
9152	1645/05/30		La Chaze de Peyre Ste Colombe de Peyre	<b>HERRE Raymond</b> <b>BRUN Jean</b>	Il y eu expertise par Jean PINHEDE du Cher et Jean VANEL de Ventouzet pour partager part des biens laissés par + Jean RIEUTORT et + Marie MARQUEZ mariés que revendiquent Jean BRUN de las Fons comme frère de Jeanne BRUN femme de + Etienne RIEUTORT fils des dits mariés, et Raymond HERRE de Vimenet comme mari de + Marie JULHIEN, nièce et héritière des dits mariés.	
9169	1645/09/17	V	Ste Colombe de Peyre	<b>HOSTALIER Jean</b> <b>VANEL Jean</b>	Jean HOSTALIER de Belvèze vend à Jean VANEL du Ventouzet partie d'un champ contenant trois cartonnades pour 8l.	
9150	1645/05/18	V	Prinsuéjols	<b>HUGUET Jean</b>	Jean HUGUET de Ferluc vend à Etienne SERVEN de Fineyrols, une herbe qu'il a comme mari d'Astruge SALLES, la dite herbe acquise par Jacques SALLES ayeul de la dite Catherine, pour 11l.	
9089	1644/12/15	V	Prinsuéjols Ste Colombe de Peyre	<b>ITIER Jean</b> <b>BOUSSUGE Durand</b>	Jean ITIER de Bouschet vend à Durand BOUSSUGE de las Fons un pré contenant une charretée de foin pour 60l.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9098	1645/01/18	V	Prinsuéjols	<b>ITIER Jean SERVENT Pierre</b>	Jean ITIER de Bouschet vend à Pierre SERVENT un pré d'une journée et demi à faucher pour 59l.	
9034	1644/06/11	Q	Malbouzon Prinsuéjols	<b>LIMAIGNE Guillaume VALAT Jacques</b>	Guillaume LIMAIGNE mari d'Isabeau VALAT confesse avoir reçu de Jacques VALAT son beau-frère d'Usanges 40l., 5 brebis, une vache....de la constitution faite à la dite Isabeau en son C.M. par moi notaire.	cf: 9015
9160	1645/06/18	Q	Malbouzon Prinsuéjols	<b>LIMAIGNE Guillaume VALAT Jacques</b>	Guillaume LIMAIGNE mari d'Isabeau VALAT confesse avoir reçu de Jacques VALAT son beau-frère d'Usanges 125l.,2 linceuls part de la constitution faite à la dite Isabeau en son C.M. par moi notaire.	cf : 9015
9041	1644/07/22	Q	Antrenas Prinsuéjols	<b>MANCILHON Jean FOURNIER Richard Antoine</b>	Jean MANCILHON de Larcix, mari de Béatrice FOURNIER confesse avoir reçu d'Antoine FOURNIER Richard son beau(-frère de la Combe, 100l. en moins de la constitution faite à la dite Béatrice en son C.M. par Me SIMOND (Marvejols).	
9106	1645/02/15	V	St Sauveur de Peyre Ste Colombe de Peyre	<b>MARQUES Louis DALLE Gabriel</b>	Louis MARQUES vend à Gabriel DALLE de Couffinet un bois de pins tel qu'il fut donné à Jeanne ROMME sa femme par son oncle Blaise ROMME en leur C.M. par Me MEISSONNIER, pour 60l.	
9176	1645/10/05	T	Prinsuéjols (Praviala)	<b>MATHIEU Pierre</b>	à Marie MATHIEU sa fille de + Philippe SALLES sa première femme, 200l.; à marguerite TEYSSÉDRE sa femme une pension annuelle et habitation; institue Jeanne MATHIEU sa fille de + Philippe SALLES son H.U. et nomme Antoine PRADIER oncle de ses filles tuteur.	
9046	1644/08/07	CM	Prinsuéjols Brion	<b>MATHIEU Pierre TEYSSÉDRE Marguerite</b>	Pierre MATHIEU fils d'André et de + Philippe PRADIER de Prativiala d'une part et Marguerite TEYSSÉDRE fille de + Jacques et de Jeanne BIRON de Costevayre, assistée de Pierre TEYSSÉDRE son frère, d'autre. Le dit pierre TEYSSÉDRE constitue à sa sœur dot de 520l., une paire de taureaux, une vache pleine, 4 brebis, 3 robes..... De m <sup>^</sup> me Antoine TEYSSÉDRE donne à sa soeur une brebis avec son agneau.	
9039	1644/07/13	V	Ste Colombe de Peyre	<b>MAUREL Antoine COMBETTE Guy</b>	Antoine MAUREL de Villerousset vend à Guy COMBETTE un champ d'env. 2 cartonnades pour 5l.10s.	
9139	1645/05/06		Ste Colombe de Peyre La Chaze de Peyre	<b>MEISSONNIER Pierre, maréchal RAMPAN Antoine</b>	Accord d'échange de terres entre les parties	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9051	1644/08/29	Q	Ste Colombe de Peyre St Sauveur de Peyre	<b>MEISSONNIER Pierre, maréchal ROCHER Pierre</b>	Pierre MEISSONNIER de Couffinet, suite à contrat d'échange, confesse avoir reçu de Pierre ROCHER des Andes 63l.	
9103	1645/02/10	Q	St Sauveur de Peyre Ste Colombe de Peyre	<b>MEISSONNIER Souchon Pierre BOURGADE Pierre</b>	Pierre MEISSONNIER Souchon des Andes suite au contrat de vente eevant Me Guy MEISSONNIER consenti par Pierre BOURGADE de la Védrinelle pour 120l. confesse avoir reçu du dit BOURGADE 95l. moyennant la rémission de pareille somme dûe par Marguerite FOURIER du Ventouzet à autre Marguerite FOURNIER sa femme du fait de sa constitution.	cf : 9098
9168	1645/09/17	Q	St Sauveur de Peyre Ste Colombe de Peyre	<b>MEISSONNIER Souchon Pierre FOURNIER Marguerite</b>	Pierre MEISSONNIER Souchon des Andes suite au contrat consenti par Pierre BOURGADE de la Védrinelle décédé et du fait de la constitution faite par Marguerite FOURNIER à autre Marguerite FOURNIER sa sœur en son C.M. avec le dit + Pierre BOURGADE, confesse avoir reçu de Marguerite FOURNIER la somme de 90l.	
9155	1645/06/04	T	St Sauveur de Peyre (la Chazoulette)	<b>MIALANES Astruge</b>	à Jean et Pierre THEULON ses fils de + Guillaume THEULON son premier mari, ainsi qu'à Jean, autre Jean et Vidal TROCELLIER ses enfants, à chacun 60l.; à Antoinette THEULON vve de Louis BOUCHARENC et à Catherine THEULON femme de Guillaume BOUCHARENC ses filles de Beyres, à chacune son C.M. plus 5s.; à Marie BOUCHARENC fille de la dite Catherine sa "nièce" 10l.; institue Guillaume TROCELLIER son mari son H.U. sous réserve de rendre l'hérédité à l'un de ses enfants.	
9172	1645/10/02	V	Prinsuéjols (Trémouloux)	<b>MICHEL Georges RIGAL Blaise</b>	Georges MICHEL vend à Blaise RIGAL un champ contenant trois "eyminades" pour 45l.	
9179	1645/10/10	V	Prinsuéjols (Trémouloux)	<b>MICHEL Georges FOURNIER Peyrot Pierre</b>	Georges MICHEL vend à Pierre FOURNIER Peyrot un pré contenant 25 quintaux de foin pour 100l. de laquelle somme il faut déduire 70l. d'une obligation consentie au profit de + Bernard FOURNIER père du dit Pierre devant + Me P. BRUGEIRON.	
9125	1645/04/13	Q	St Sauveur de Peyre Prinsuéjols	<b>MONTANIER Antoine THERON Antoine</b>	Antoine MONTANIER confesse avoir reçu d'Antoine THERON de Praviaia 123l. en moins sur la vente du 21/08/1644.	cf : 9049

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9049	1644/08/21	V	St Sauveur de Peyre Prinsuéjols	<b>MONTANIER Antoine et REVERSADE Jeanne THERON Antoine</b>	Antoine MONTANIER et Jeanne REVERSADE de mariés Fontanes venent à Antoine THERON de Prativiala, un pré contenant 5 journées à faucher plus un champ de 10 cartonnades et une herbe, le tout pour 325l.	cf : 9125
9082	1644/12/05	V	Ste Colombe de Peyre	<b>MONTANIER Marguerite GRAS Jean vieux</b>	Marguerite MONTANIER de Contrandes vend à Jean GRAS vieux de las Fons un champ contenant 10 cartonnades	
9166	1645/09/17	V	Le Buisson (Ressouches)	<b>MOULIN Guillaume MOULIN Pierre</b>	Guillaume MOULIN vend à Pierre MOULIN son frère partie d'un champ d'une contenance de trois boisseaux, plus les pierres et matériaux d'une maison sise sur le dit champ, plus diverses terres, le tout pour 286l. en moins de l'obligation consentie par le dit Guillaume et Isabeau ROUNIER sa mère au dit Pierre par + Me H. BRUGEIRON du 16/05/1633	
9094	1645/01/02	V	St Léger de Peyre Ste Colombe de Peyre	<b>MURET Guy</b>	Guy MURET de Lascols vend à Jean BOURGADE de la Védrinelle un petit pré contenant 6 quintaux de foin pour 42l.	
9060	1644/10/02		St Léger de Peyre Ste Colombe de Peyre	<b>MURET Guy, écuyer VANEL François HERMABESSIERE Jean</b>	Guy MURET de St Léger de Peyre, acquéreur des biens de Jean HERMABESSIERE, ayant appris le procès en instance entre François VANEL et Jean HERMABESSIERE de la Védrinelle suite à l'échange de terres fait entre + Jean PORTE et Le dit HERMABESSIERE le 07/04/1640, baille au dit François VANEL mari d'Agnès PORTE héritière du dit + Jean PORTE un champ d'une valeur de 40l. pour mettre fin au procès.	cf : 9897
9151	1645/05/23		Le Buisson (Ressouche)	<b>PAISSAN Marsal ROMME Astruge vve TEYSSIER Jean</b>	Accord d'échange de terres entre les parties	
9162	1645/07/02	Q	Ste Colombe de Peyre	<b>PAREN Pierre REMIZE Jean de Jean REMIZE son beau-père</b>	Pierre PAREN de la Védrinelle mari de Marguerite REMIZE confesse avoir reçu de Jean REMIZE son beau-père Ventoux, par les mains de Catherine BESSIERE sa femme, 41l.7s., une vache pleine.....de la dot promise à la dite Marguerite en son C.M. par moi notaire.	cf : 9981
9112	1645/02/27	V	Ste Colombe de Peyre Prinsuéjols	<b>PINHEDE Jean FOURNIER Richard Antoine</b>	Jean PINHEDE vieux, fils de + Guillaume du Cher vend à Antoine FOURNIER Richard de la Combe un champ sis à la Combe de 20 cartonnades ayant été vendu au dit PINHEDE par Jean TROCELLIER, pour 180l.	cf : 9105

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9064	1644/10/20		Ste Colombe de Peyre	<b>PINHEDE Jean vieux</b> <b>GRAS Jean vieux</b>	Jean PINHEDE vieux, fils de + Guillaume du Cher et Jean GRAS vieux de las Fons qui agit pour lui et pour Antoine GRAS son père, ont procédé à un échange de terres.	
9097	1645/01/15	Q	Javols Ste Colombe de Peyre	<b>PINHEDE Pierre</b> <b>CHARBONNIER Jean</b>	Pierre PINHEDE de Chabannes mari d'Anne DALMAS confesse avoir reçu de Jean CHARBONNIER son beau-frère de la Brugeirette 20l. En moins de la dot promise à la dite Anne dans son C.M. par Me DAUDE	
9074	1644/11/12	Q	St Chély d'Aubrac (12) Ste Colombe de Peyre	<b>PLAIGNARD Guion et Guillaume</b> <b>PROZET Jean</b>	Guion et Guillaume PLAIGNARD, père et fils, le fils mari de Jeanne PROUZET, confessent avoir reçu de Jean PROUZET du Cher père de la dite Jeanne, 100l. en moins de la dot qu'il lui a constitué en son C.M. par moi notaire	signé PLAGNARD cf : 8848
9075	1644/11/13	Don.	Malbouzon	<b>PONS Hélix</b> <b>TOUZERY François</b>	Hélix PONS femme d'André TOUZERY à fait donation de la moitié de ses biens à François TOUZERY son fils lors de son C.M. avec Jeanne MARTIN par Me CHASTANG le 11/06/1644. la dite PONS ratifie la donation et comme le dit François l'a toujours bien servi et encore plus après la dite donation, elle lui donne en plus tous les droits qu'elle a sur le contrat fait entre + Jean PONS son père conjointement avec son mari à + Jean VALLAT du Py par Me P. DAUDE (Javols) le 01/05/1615, ainsi que sur le contrat fait entre son mari et Jacques VALLAT du Py par Me BORELLY	
9101	1645/02/06	CM	Servières	<b>PONS Jean</b> <b>REMIZE Jeanne</b>	Jean PONS fils de + Pierre et de Catherine ALMERAS, assisté d'Etienne PONS son frère, d'une part et Jeanne REMIZE du Ventouzet fille de Jean et de Catherine BESSIERE d'autre. Les dits Catherine ALMERAS et Etienne PONS ont constitué au futue dot de 300l., le dit Jean PONS s'est constitué de son chef dot de 400l. le dit Jean REMIZE fait donation à sa fille de la oitié de tous ses biens	
9066	1644/10/22	Q	Antrenas Prinsuéjols	<b>PORTE Guillaume</b> <b>FOURNIER Antoine</b>	Guillaume PORTE de Larcix, fils de Guillaume et mari de Marguerite FOURNIER onfesse avoir reçu d'Antoine FOURNIER son beau-frère de la Combe, 120l. en moins de la constitution faite à la dite Marguerite en son C.M. par Me HUGONNET.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9109	1645/02/26	CM	Ste Colombe de Peyre (las Fons)	<b>PORTE Guillaume GRAS Marguerite</b>	Guillaume PORTE fils de Jean et d'Astruge BRUN d'une part et Marguerite GRAS fille de Jean et de Marguerite ASTRUC d'autre. Le dit Jean GRAS constitue à sa fille dot de 800l., une jument, une vache pleine, une paire de taureaux.... Le dit Jean PORTE fait donation à son fils de la moitié de tous ses biens.	cf : 9141
9048	1644/08/19	Q	Ste Colombe de Peyre (las Fons)	<b>PORTE Jean PORTE Durand</b>	Jean PORTE confesse avoir reçu de Durand PORTE son frère, 160l. pour fin et entier paiement de la transaction faite entre-eux par moi notaire	cf : 9963
9141	1645/05/06	Q	Ste Colombe de Peyre (las Fons)	<b>PORTE Jean et Guillaume GRAS Jean</b>	Jean et Guillaume PORTE, père et fils, le fils mari de Marguerite GRAS, confessent avoir reçu de Jean GRAS beau-père du dit Guillaume 240l. plus 60l. pour le valeur d'une paire de taureaux....., le tout en moins de la constitution faite à la dite Marguerite en son C.M. par moi notaire.	signe GRAS cf : 9109
9142	1645/05/06	Q	Marvejols Ste Colombe de Peyre	<b>PORTE Jean, marchand PORTE Jean</b>	Jean PORTE Jeune confesse avoir reçu de Jean PORTE de las Fons son frère 200l. pour fin et entier paiement du contrat d'accord entre-eux par Me RINETY.	
9090	1644/12/16	Q	Ste Colombe de Peyre	<b>PROUZET Jean HERMABESSIERE Guillaume</b>	Jean PROUZET du Cher confesse avoir reçu de Guillaume HERMABESSIERE d'Hermabessière, 63l.14s.6d. suite à la vente d'un pré.	cf : 8882
9169	1645/09/18	V	La Chaze de Peyre Ste Colombe de Peyre	<b>RAMPAN Antoine VANEL Jean</b>	Antoine RAMPAN vend à Jean VANEL du Ventouzet un champ d'une "eyminade" pour 11l.	
9042	1644/07/25	V	Ste Colombe de Peyre	<b>RAMPAN Guillaume, notaire COMBETTE Guy</b>	Me Guillaume RAMPAN de Villerousset vend à Guy COMBETTE un champ clos de murailles, contenant 3 cestercees, pour 135l.	
9079	1644/11/27	T	Prinsuéjols (Trémouloux)	<b>RAMPAN Jeanne</b>	à Philippe, Antoinette, Jeanne, Catherine et Marguerite FOURNIER ses filles, à chacune 30l.; à Pierre et à Lucquette (?) FOURNIER ses enfants ce qui est en leurs C.M. plus 5s.; institue Bernard FOURNIER son mari son H.U. sous réserve de rendre l'hérité à l'un de ses enfants.	
9101	1645/02/06	Q	Ste Colombe de Peyre Prinsuéjols	<b>REMIZE Jean BESSIERE Guillaume</b>	Jean REMIZE de Ventouzet, mari de Catherine BESSIERE, confesse avoir reçu de Guillaume BESSIERE son beau-frère de Soulages, 10l. en paiement du leg fait par + Jeanne PLANCHON sa mère en son T. par Me P. DAUDE (Javols)	cf : 9100

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9100	1645/02/03	Q	Ste Colombe de Peyre Prinsuéjols	<b>REMIZE Jean BESSIERE Jean</b>	Jean REMIZE de Ventouzet, mari de Marguerite (?) BESSIERE, confesse avoir reçu d'Antoine BESSIERE son beau-frère de Fréjoutes, 15l. en paiement du leg fait par + Pierre BESSIERE leur père en son T. par Me P. DAUDE (Javols)	cf : 9101
9175	1645/10/02	V	Le Buisson Ste Colombe de Peyre	<b>RESCOSSIER François, tailleur BONNET Philippe, tisserand</b>	François RESCOSSIER vend à Philippe BONNET du Cher un champ sis au Cher pour 5l.	
9176	1645/10/02	Q	Le Buisson Ste Colombe de Peyre	<b>RESCOSSIER François, tailleur BRUN Jean</b>	François RESCOSSIER confesse avoir reçu de Jean BRUN de las Fons 30l. pour l'entier prix de la vente d'un champ par moi notaire.	
9037	1644/06/30	V	Le Buisson Ste Colombe de Peyre	<b>RESCOSSIER François, tailleur BRUN Jean</b>	François RESCOSSIER vend à Jean BRUN de las Fons, un champ de 12 cartonnades pour 50l.	
9038	1644/07/06	V	Le Buisson Ste Colombe de Peyre	<b>RESCOSSIER François, tailleur VIDAL Guillaume</b>	François RESCOSSIER vend à Guillaume VIDAL de la Brugeirette, un champ pour 45l.	
9163	1645/08/27	Q	Le Buisson	<b>RESCOSSIER François, tailleur COMBETTE Françoise</b>	François RESCOSSIER confesse avoir reçu de Françoise COMBETTE de Combettes, fille et héritière de + Gibert COMBETTE, 45l. de la vente d'un pré.	
9149	1645/05/17	V	Prinsuéjols	<b>REVERSAT Delmas François GIBILIN Guillaume</b>	François REVERSAT dit Delmas vend à Guillaume GIBILIN du Py un pré contenant une journée à faucher pour 21l.	
9072	1644/11/09	V	Prinsuéjols	<b>REVERSAT François BOUT Guillaume</b>	François REVERSAT dit Delmas de Praviala vend à Guillaume BOUT de Soulages un champs contenant env. trois "eyminades" pour 25l.	
9071	1644/11/07	V	Prinsuéjols	<b>REVERSAT François VALAT Jacques</b>	François REVERSAT dit Delmas de Praviala vend à Jacques VALAT du Py un pré contenant trois journées à faucher pour 105l.	
9086	1644/12/11	V	Prinsuéjols (Praviala)	<b>REVERSAT François CHAUVET Antoine</b>	François REVERSAT dit Delmas vend à Antoine CHAUVET un champ d'env. une "cesterée" pour 48l.	
9087	1644/12/11	V	Prinsuéjols	<b>REVERSAT François GIBILIN Jean</b>	François REVERSAT dit Delmas de Praviala, vend à Jean GIBILIN du Py un pré de deux journées à faucher pour le prix de 90l.	
9095	1645/01/09	V	Prinsuéjols Ste Colombe de Peyre	<b>REVERSAT François PORTE Guillaume</b>	François REVERSAT de Praviala vend à Guillaume PORTE de Ventouzet un champ contenant 3 "eyminades" pour 17l.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9131	1645/04/20	Acc.	Prinsuéjols (Praviala)	<b>REVERSAT François THERON Pierre</b>	Suite au contrat de vente ci-dessus les parties se sont accordées sur le prix 123l. Suite à l'expertise faite par Antoine GRAS de Trémouloux et Guillaume DELPRAT du Py.	cf : 9124
9121	1645/04/13	T	Prinsuéjols (Praviala)	<b>REVERSAT François dit Delmas</b>	à Marguerite et autre Marguerite REVERSAT ses filles, à chacune 300l., une vache pleine et trois robes; à Jeanne BOUCHARENC sa femme une pension annuelle et son habitation; institue Jeanne REVERSAT sa fille aînée son H.U. Il institue Antoine MONTANIER son beau-frère de Fontanes et François DELMAS de Pommeyrols tuteurs.	
9124	1645/04/13	V	Prinsuéjols (Praviala)	<b>REVERSAT François dit Delmas THERON Pierre</b>	François REVERSAT dit Delmas vend à Pierre THERON un champ de 18 cartonnades à un prix qui sera estimé après expertise et qui servira à régler plusieurs dettes du dit REVERSAT.	cf : 9131
9166	1645/08/27	Acc.	Prinsuéjols (Praviala)	<b>REVERSAT Guilhemard Guillaume THERON Pierre</b>	Guillaume REVERSAT Guilhemard et Pierre THERON suite à contrat de vente d'un champ se sont accordés sur le prix de 28l.10s.	
9147	1645/05/15	V	Prinsuéjols (Praviala)	<b>REVERSAT Guilhemard Pierre THERON Pierre</b>	Pierre REVERSAT Guilhemard vend à Pierre THERON un pré d'env. une charretée de foin pour un prix tel qu'il sera estimé par Jean PINHEDE et Antoine GRAS.	cf : 9157
9157	1645/06/05	V	Prinsuéjols (Praviala)	<b>REVERSAT Guilhemard Pierre THERON Pierre</b>	Suite au contrat de vente ci-dessus les parties se sont accordées sur le prix de 58l.10s.	cf : 9147
9162	1645/06/29	Q	Prinsuéjols Malbouzon	<b>REVERSAT Guilhemard Pierre SAVOYE Jean</b>	Pierre REVERSAT Guilhemard de Praviala, rémissionnaire d'Antoinette REVERSAT sa sœur confesse avoir reçu de Jean SAVOYE héritier de + Isabeau VALETTE femme et héritière de + Pierre FANY 7l.10s. du leg fait par le dit FANY à Antoinette REVERSAT en son T. reçu par main publique.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9096	1645/01/09	CM	Prinsuéjols les Bessons	<b>REVERSAT Guillaume BONNALD Claude</b>	Guillaume REVERSAT de Praviala, fils de + Etienne et de Marie MAUREL d'une part et Claude BONNALD de la Rouveire, fille de ..... et de Claude ATRAZIC, assistée d'Antoine PRADIER son beau-frère de Praviala. Jeanne BONNET vve d'Antoine REVERSAT et Jacques REVERSAT mère et fils, confirme la donation faite devant Me RAMADIER de tous leurs biens à Guillaume REVERSAT leur neveu et cousin. La dite BONNALD s'est constituée dot de tous ses biens dont la somme de 86l.	présence de Jean REVERSAT frère du futur. Cf : 9124
9123	1645/04/13	Q	Prinsuéjols (Praviala)	<b>REVERSAT Guillaume PRADIER</b>	Guillaume REVERSAT mari de Claude ATRAZIC confesse avoir reçu d'Antoine PRADIER son beau-frère 90l. en moins de la dot promise à la dite Claude en son C.M. par moi notaire.	cf : 9096
9148	1645/05/15	V	Prinsuéjols (Praviala)	<b>REVERSAT Guilhemard Pierre et Guillaume THERON Pierre</b>	Pierre et Guillaume REVERSAT dits Guilhemard, cousins, vendent à Pierre THERON un pré contenant cinq quintaux de foin pour un prix tel qu'il sera estimé par Jean PINHEDE et Antoine GRAS.	
9120	1645/04/10	T	La Chaze de Peyre (Vimenet)	<b>RIEUTORT Marie</b>	à Jean Louis FOUCQUARAN et Anne CERTE ses enfants, à chacun 15l.; institue Guy CERTE son mari son H.U.	
9052	1644/08/29	V	St Sauveur de Peyre Ste Colombe de Peyre	<b>ROCHER Pierre MEISSONNIER Pierre, maréchal</b>	Pierre ROCHER des Andes vend à Pierre MEISSONNIER de Couffinet, un champ et un bois sis aux Andes pour 35l.	
9136	1645/05/04	Q	Le Buisson (Ressouche)	<b>ROMME Astruge ROMME Mathieu</b>	Astruge ROMME vve de Jean TEYSSIER sachant que dans la donation à elle faite par Blaise ROMME et Isabeau PASTIER ses père et mère, yceux avaient donné à Mathieu ROMME leur fils 200l. La dite Astruge en paiement de cette somme baille à son frère une maison avec son courtilage ainsi que plusieurs champs et comme ceux-ci avaient plus grande valeur il y eu régularisation entre le frère et la soeur.	
9153	1645/05/30		Ste Colombe de Peyre	<b>ROMME Blaise BRUN Jean</b>	Accord d'échange de terres entre les parties	
9090	1644/12/18	Q	Ste Colombe de Peyre (Couffinet)	<b>ROMME Pierre ROMME Blaise</b>	Pierre ROMME confesse avoir reçu de Blaise ROMME son frère 5l; pour entier paiement du contrat entre eux par Me BOYER (Marvejols)	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9084	1644/12/09	Q	Aumont Ste Colombe de Peyre	<b>SAVARIC Jean BASTIDE Vidal</b>	Jean SAVARIC mari de marguerite BASTIDE confesse avoir reçu de Vidal BASTIDE son beau-frère de Contrandes 39l. pour la valeur de deux robes plus d'autres sommes, le tout en moins de la dot promise à la dite Marguerite en son C.M. par moi notaire	cf: 9781
9129	1645/04/19	T	Prinsuéjols (Finieyrols)	<b>SAVOYE Barthélémy</b>	à Barthélémy SAVOYE son neveu, fils d'Etienne, 30l.; à Jeanne VANEL sa belle-sœur, femme d'Etienne, 30l.; à Françoise LIBOREL et Barthélémy SAVOYE ses neveu et nièce de Malbouzon, à chacun une brebis; à Catherine SAVOYE sa sœur de Fréjoutes une brebis; institue Etienne SAVOYE son frère de Finieyrols son H.U.	
9043	1644/08/01	V	Prinsuéjols	<b>SAVOYE Catherine et PINHEDE Jeanne BEYRES Gibert</b>	Catherine SAVOYE vve de Durand PINHEDE et Jeanne PINHEDE, mère et fille de Fréjoutes, vendent à Gibert BEYRES de Trémouloux, une "devèze" d'env. 2 charretée plus plusieurs champ pour 220l.	
9143	1645/05/06	Q	Prinsuéjols (Fineyrols)	<b>SAVOYE Etienne VANEL Jeanne</b>	Etienne SAVOYE confesse avoir reçu de Jeanne VANEL sa femme 100l. de la vente faite conjointement avec François VANEL frère de la dite Jeanne, au dit Etienne BUFFIER et ce en moins de la dot promise à la dite Jeanne par Jeanne CHASTANG sa mère	
9142	1645/05/06	Q	Prinsuéjols Ste Colombe de Peyre	<b>SAVOYE Etienne et VANEL François BUFFIER Etienne</b>	Etienne SAVOYE de Fineyrols et François VANEL de la Védrinelle confessent avoir reçu d'Etienne BUFFIER de las Fons 40l. suite au contrat de vente fait entre-eux.	
9103	1645/02/07	Q	La Chaze de Peyre Ste Colombe dePeyre	<b>SEGUIN Antoine PORTE Guillaume</b>	Antoine SEGUIN de la Pinhède, mari d'Isabeau PRIVAT, confesse voir reçu de Guillaume PORTE son beau-frère de Ventouzet 39l. et une robe en moins de la dot promise à la dite Isabeau en son C.M. par Me CHASTANG	
9133	1645/05/01	Q	Noalhac Prinsuéjols	<b>SERRE Jean et Pierre</b>	Jean et Pierre SERRE de Génestuégols, le fils mari de Jeanne VALAT confessent avoir reçu de Pierre THERON de Praviaia, beau-frère du dit Pierre SERRE, 30l. en moins de la constitution faite à la dite Jeanne en son C.M. par moi notaire.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9157	1645/06/05		Prinsuéjols (le Py)	<b>SERVEN Jacques et FOURNIER Pierre GIBILIN Guillaume</b>	Jacques SERVENT et Pierre FOURNIER beau-père et beau-fils sachant que le 07/12/1635 le dit SERVEN a consenti vente à Guillaume GIBILIN d'un pré pour 80l. sous faculté de rachat. Aujourd'hui les dits SERVEN et FOURNIER vendent au dit GIBILIN les plus-values pour 28l.	cf : 9474
9154	1645/05/31	Q	Prinsuéjols	<b>SIRVEN Pierre SIRVEN Jacques et FOURNIER Pierre</b>	Pierre SIRVEN confesse avoir reçu de Jacques SIRVEN son frère du Py et de Pierre FOURNIER beau-fils du dit Jacques, 180l. pour ses droits paternels et maternels	
9088	1644/12/11	Q	St Amans Ste Colombe de Peyre	<b>TARDIEU Guillaume BOUT Vidal</b>	Guillaume TARDIEU mari de Jeanne BOUT confesse avoir reçu de Vidal BOUT son beau-frère de las Fons 32l.10s. en moins de la dot promise à la dite Jeanne en so C.M. par + Me P. BRUGEIRON	
9085	1644/12/11	V	Prinsuéjols	<b>THERON Antoine GIBILIN Guillaume</b>	Antoine THERON de Praviala vend à Guillaume GIBILIN du Py un pré contenant cinq journées à faucher, pour 200l.	
9150	1645/05/18	V	Prinsuéjols (Praviala)	<b>THERON Pierre VALAT Jacques</b>	pierre THERON de Praviala vend à Jacques VALAT son beau-frère du Py un pré contenant une charretée de foin pour 90l.	
9132	1645/05/01	Q	Malbouzon Prinsuéjols	<b>TOUZERY François VALAT Jacques</b>	François TOUZERY confesse avoir reçu de Jacques VALAT du Py 40l. suite au contrat d'accord entre-eux par moi notaire.	cf : 9076
9076	1644/11/13	Acc.	Malbouzon Prinsuéjols	<b>TOUZERY François VALAT Jacques</b>	Il y a procès entre François TOUZERY donataire d'André TOUZERY et d'Hélix PONS ses père et mère et Jacques VALAT fils de + Jean du Py concernant la validité de ventes de plusieurs prés et champs faites par + Jean PONS ayeul du dit François et par André TOUZERY son père à + Jean VALAT père du dit Jacques. Accord est trouvé entre les parties.	mention du mariage d'André VALAT et d'Hélix PONS en 1614
9036	1644/06/23	V	Prinsuéjols (la Combe)	<b>TROCELLIER Jean FOURNIER Richard Antoine</b>	Jean TROCELLIER vend à Antoine FOURNIER Richard un champ d'env. 3 boisseaux pour 14l.	
9111	1645/02/27	V	Prinsuéjols (la Combe)	<b>TROCELLIER Jean FOURNIER Richard Antoine</b>	Jean TROCELLIER Vend à Antoine FOURNIER Richard un pré d'env. 3 charretées de foin pour 280l. annulant ainsi une obligation de pareille somme	mention de Jean FOURNIER frère du Dit Antoine

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail de l'acte	observations diverses
9105	1645/02/12	V	Prinsuéjols Ste Colombe de Peyre	<b>TROCELLIER Jean PINHEDE Jean</b>	Jean TROCELLIER de la Combe vend à Jean PINHEDE du Cher un champ sis à la Combe d'env. 20 cartonnades pour 180l. Annulant entre autre une obligation du dit TROCELLIER consentie à Catherine VIDAL belle-mère du dit PINHEDE du 23/01/1644 par Me VALENTIN	présence Antoine PINHEDE frère de l'acheteur. Cf : 9112
9073	1644/11/10	V	Ste Colombe de Peyre Prinsuéjols	<b>VANEL François CHARBONNIER Antoine</b>	François VANEL de la Védrinelle vend à Antoine CHARBONNIER de Masseloup un champ d'env. trois "eyminades" pour 45l.	
9083	1644/12/08	V	Ste Colombe de Peyre St Léger de Peyre	<b>VANEL François PETIT Jean</b>	François VANEL de la Védrinelle vend à Jean PETIT ne "devèze" de 14 cartonnades pour 228l10s.	
9114	1645/03/29		Ste Colombe de Peyre (la Védrinelle)	<b>VANEL François BOUT Guillaume</b>	Accord d'échange de terres entre les parties	
9159	1645/06/15	V	Ste Colombe de Peyre	<b>VANEL Jean VANEL bertrand</b>	Jean VANEL de Ventouzet vend à Bertrand VANEL son oncle de las Fons un pré et "devèze" sis à las Fons pour 340l.	
9062	1644/10/13	V	Ste Colombe de Peyre	<b>VANEL Jean BOUSSUGE Durand</b>	Jean VANEL du Ventouzet vend à Durand BOUSSUGE de las Fons un champ d'env. deux cartonnades pour la somme de 6l. reçue sous la forme de deux brebis.	
9066	1644/10/24		Ste Colombe de Peyre	<b>VANEL Jean RAMPAN Antoine</b>	Jean VANEL du Ventouzet et Antoine RAMPAN du Cher, habitant à présent à la Chaze, ont procédé à un échange de terres.	

Cote	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	<b>Protagonistes</b>	détail de l'acte	observations diverses
------	------	------	-------------------------------	----------------------	------------------	--------------------------